

Plan d'Actions Collectives



Coordonnées de l'établissement scolaire

Nom de l'établissement : Athénée Royal de Koekelberg

N° FASE de l'établissement : 326

Nom du pouvoir organisateur : WBE

Nom du chef d'établissement : Snaps, Claudine, Préfète des Etudes

Code postal : 1081 **Localité :** Bruxelles

Téléphone : 02 414 77 28

Courriel : arkdirection@gmail.com

Site Web : www.arkoekelberg.be

Le Plan d'Actions Collectives (**PAC**) décrit l'organisation du 1^{er} degré dans notre établissement, ainsi que les actions structurelles et pédagogiques qui peuvent être mises en place pour venir en aide aux élèves. Il répertorie ainsi les ressources mobilisables dans l'école pour le soutien des élèves en vue d'atteindre les compétences nécessaires afin d'obtenir le CE1D (certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire).

Structure du 1er degré :

En 1^{re} et en 2^e année, chaque élève suit une formation de 32h/semaine, réparties en **28h/semaine de formation commune**, obligatoire pour tous et **4h d'activités complémentaires**, qui constituent un choix pédagogique.

Ces 4 heures se déclinent selon le choix en :

- 4h de latin
- 2h d'activités scientifiques et 2h d'activités mathématiques
- 2h d'activités économiques, 1h de conversation néerlandais et 1h d'arts plastiques.

Ces activités complémentaires sont l'occasion de découvrir de nouvelles matières ou de nouveaux outils. Elles ne constituent pas des prérequis nécessaires pour les options futures à choisir en troisième.

Les élèves qui ne présentent pas de difficultés majeures suivent la grille choisie toute l'année sans aménagement particulier.

Si des difficultés ponctuelles ou mineures surviennent, les élèves sont conviés, sur avis du conseil de classe, à des séances de **remédiation**, en français, mathématiques ou néerlandais, qui s'ajoutent à l'horaire.

Pour les élèves présentant des lacunes plus importantes, sont organisés des cours **de soutien en mathématique, français et néerlandais**. Contrairement à la remédiation (1 heure déjà programmée dans l'horaire des élèves), les deux heures de soutien impliquent l'abandon de 2h/4h d'activités complémentaires et donc la **modification de la grille horaire**. Le contenu des cours est le même que celui du cours principal mais avec des explications et des exercices supplémentaires en petits groupes.

Tous les élèves ont un **plan individuel d'apprentissage (PIA)**, spécifique à un élève, destiné à baliser un parcours d'apprentissage différent et ciblé sur des difficultés spécifiques et des réussites acquises. Il est mis en place sur décision du conseil de classe, qui se base sur des observations, des constats de difficultés et les ressources de l'élève. Le suivi du plan est assuré par un professeur ou un éducateur. Des rencontres sont alors organisées entre ce « coach » et l'élève pour suivre les progrès de ce dernier et adapter le PIA si nécessaire, en concertation avec le conseil de classe, le CPMS ou la direction. Les parents sont informés de l'élaboration, de l'ajustement, de la progression. Lors de cette prise de connaissance, les parents peuvent ajouter toute suggestion praticable qui pourrait enrichir la démarche.

En début d'année, tous les élèves reçoivent quelques heures de **conseils méthodologiques**, indispensables à leur début de parcours dans le secondaire.

L'année complémentaire au 1er degré présente une grille de 32h. Vu que ces classes visent à permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et les compétences nécessaires à la poursuite des études dans l'enseignement général, la mise à niveau concerne essentiellement le français, les mathématiques et le néerlandais ainsi que l'entretien des connaissances dans les autres matières de la formation commune. Dans la mesure du possible, les groupes composant cette année complémentaires sont restreints.

L'établissement n'organise pas de 1er degré différencié et n'a pas de dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants.

Objectifs	Actions, dispositifs	Ressources mobilisables	Evaluation
<p>1. Aider tous les élèves à mieux s'adapter et s'intégrer dans l'enseignement secondaire, assurer la transition primaire-secondaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des élèves de 6^e primaire sont invités à assister à quelques leçons en section secondaire, participent à des activités extra-muros. ✓ Lors des premières journées de septembre, deux journées d'accueil, dont l'une à caractère sportif, sont organisées pour aider les élèves à connaître leur nouvelle école, leurs condisciples et leurs professeurs. Ces journées visent une première sensibilisation aux compétences transversales indispensables (tenue du journal de classe, préparation du cartable, méthodes de travail, ...) et permettent de préciser les consignes essentielles . ✓ Une réunion avec les parents des élèves de première est prévue pour présenter la structure de l'école et la philosophie du projet pédagogique, en présence des personnes ressources. ✓ Coordinateur pédagogique : un professeur du secondaire est en charge de la coordination pédagogique entre la section primaire et la section secondaire 	<p>Professeurs de primaire et du 1^{er} degré</p> <p>Professeurs d'éducation physique et de cours philosophiques / Educateurs</p> <p>Direction/ Titulaires de classe/ Professeurs</p>	<p>Enquête de satisfaction auprès des élèves de 6e primaire.</p> <p>Analyse du taux de participation des parents aux réunions</p>

<p>2. Aider tous les élèves à mieux se servir de leur potentiel pour apprendre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En début d'année, tous les élèves reçoivent quelques heures de conseils méthodologiques, indispensables à leur début de parcours dans le secondaire (y compris intelligences multiples, types de mémoire et <i>mind mapping</i>) Ces stratégies d'apprentissage et les résultats des tests sont inscrits dans le PIA distribué à tous. ✓ L'établissement organise également des séances de méthode de travail à la bibliothèque pendant lesquelles sont proposés aux élèves des conseils, des exercices en matière d'organisation, de mémorisation, de prise de notes. Ces activités sont organisées par groupe/classe ou en petits groupes. Une heure est prévue dans l'horaire des élèves (en début ou en fin de journée) ✓ Collaboration avec les ASBL <ul style="list-style-type: none"> - <u>Bruxelles laïque</u> : des cours de mathématiques et de français - <u>Aide scolaire</u> : du mois d'octobre au mois de juin, des cours sont dispensés pour aider les élèves dans les meilleures conditions pédagogiques possibles. L'enseignement y est dynamique, concret et 	<p>Titulaire de la classe</p> <p>Éducateur, responsable de la bibliothèque Les élèves peuvent prendre contact avec l'éducateur chargé de ces séances ou y être envoyés par leur professeur ou le conseil de classe. Ces séances doivent être considérées comme une aide ponctuelle, un soutien pédagogique. Ils peuvent être suivis toute l'année par l'élève.</p> <p>Le professeur convie l'élève par le biais d'une étiquette dans le journal de classe.</p>	<p>Développement de l'auto-évaluation des élèves</p> <p>Enquête de satisfaction auprès des élèves et des professeurs.</p> <p>Analyse du taux de participation des élèves.</p>
---	--	---	---

	<p>adapté aux lacunes de chacun dans de petits groupes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Jeunesses scientifiques : Echech à l'échech</u> : une semaine durant les vacances de Pâques et durant le mois d'août. Les cours sont dispensés dans tous les matières et accessibles de la 6^e primaire à la 6^e secondaire. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouverture sur le temps de midi de la bibliothèque (CMM) ➤ Développement d'ateliers de <i>mind mapping</i> / installation d'un programme informatique à la bibliothèque 	<p>Educatrice responsable</p> <p>Professeurs ayant suivi la formation /</p>	<p>Taux de présence à la bibliothèque</p>
--	---	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le projet d'accompagnement logopédique ou projet PAL a pour objectif de détecter au plus vite les obstacles d'apprentissage et de lui proposer un soutien, un encadrement, une écoute pour élaborer des stratégies et trouver la confiance pour réussir. Des étudiants en 3e année de logopédie guident les élèves en séance individuelle à raison d'une heure par semaine. Un dépistage est organisé en 1re année secondaire avec la collaboration des professeurs de français ✓ Des « ateliers méthodo » : soutien ponctuel pour encadrer le travail scolaire et développer un cadre de confiance au sein d'une équipe de logopèdes (gestion du temps/de l'attention / compréhension des consignes/aide à la mémorisation/gestion du stress/ climat d'étude serein et motivation). ➤ Développement d'études dirigées : permettre aux élèves, qui éprouvent des difficultés d'organisation de leur travail, d'étudier en recevant des conseils et des suggestions pour acquérir une méthode plus efficace. ➤ Médiation culturelle : sur base des travaux du psychopédagogue Serge Boimare, organisation de groupes où le travail se fera en 3 étapes : lecture à voix haute de textes fondamentaux contes, récits, textes fondateurs de civilisations, mythologie, ... /entraînement à débattre et à argumenter /participation à une activité culturelle ou artistique 	<p>Professeurs de français /logopèdes stagiaires et logopèdes Accord des parents demandé</p> <p>Proposition du conseil de classe Accord des parents demandé</p> <p>Elèves de 6e sur base d'un projet solidaire</p> <p>Professeurs bénévoles (formation par Serge Boimare)</p>	<p>Analyse du taux de réussite.</p> <p>Analyse du taux de réussite.</p> <p>Taux de participation aux études dirigées.</p> <p>Taux de réussite des élèves</p>
--	---	--	---

<p>4. Rendre chaque élève responsable de ses apprentissages</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le PIA contient une partie « engagements » : dans chaque discipline où il rencontre des difficultés, l'élève est amené à déterminer, avec son référent PIA ou son professeur, des « mini-actions, réalisables en autonomie pour acquérir ou améliorer les compétences transversales. Il prend donc la responsabilité de son plan d'apprentissage. ➤ Lettre de motivation demandée pour accéder aux ateliers PAL/Méthodo/Remédiation et soutien ➤ Utilisation de l'outil informatique : tablettes à la bibliothèque et plateforme numérique pour les exercices d'entraînement ou de remédiation (abonnements liés aux manuels scolaires ou création d'une plateforme numérique propre à l'ARK). ➤ Utilisation de la bibliothèque : Par l'achat de livres de référence, de manuels ou d'ouvrages d'exercices, rendre l'élève utilisateur spontané de ce centre de ressources 	<p>Référent PIA</p> <p>Référent PIA</p> <p>Professeurs de chaque branche (coordination)</p> <p>Educatrice de la bibliothèque</p>	<p>Analyse du taux de réussite.</p> <p>Analyse du taux de participation aux ateliers.</p> <p>Analyse du taux d'utilisation des outils.</p> <p>Taux de fréquentation de la bibliothèque.</p>
--	--	---	--

<p>5. Identifier une personne-relais à laquelle l'élève peut faire appel s'il est en difficulté Cet objectif recouvre à la fois les difficultés d'apprentissage et de comportement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un éducateur spécifique est affecté à chaque année d'étude. Deux éducateurs sont affectés à la 1re année. ✓ Un professeur titulaire est attribué à chaque classe. ✓ Invitation de personnes extérieures pour traiter de sujets / prise de conscience que l'enseignant n'est pas la seule personne-ressource ➤ réfèrent PIA : ses missions seront d'informer l'élève et les parents, de faciliter la mise en œuvre du plan, d'accompagner l'élève et les intervenants. Il travaille en coordination avec la classe au moins une heure par semaine. ➤ création d'un groupe "relais" pour la classe incluant le titulaire /réfèrent PIA/ éducateur et un parent d'élève. 	<p>Les éducateurs sont présents chaque matin à l'entrée de l'école, ils peuvent contacter par GSM et rencontrent régulièrement les parents</p> <p>Les parents peuvent prendre contact avec le titulaire via le journal de classe de leur enfant</p>	<p>Enquête de satisfaction auprès des élèves et des parents.</p>
--	---	--	--

<p>6. Lutter contre le décrochage scolaire dû à l'absentéisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Chacun éducateur a dans son horaire des heures dédiées à la prévention du décrochage scolaire : travail en réseau avec le proviseur, les parents et les acteurs extérieurs. L'éducateur prend contact régulièrement avec le titulaire et li communique la fiche récapitulative des absences. ✓ Convocation des parents ✓ Collaboration avec le CPMS ✓ Collaboration avec les AMO ✓ Collaboration avec les SAS ➤ Mise en place de systèmes d'alerte rapide : <ul style="list-style-type: none"> - Prise de présence et encodage immédiat par les professeurs en classe grâce à l'installation d'un ordinateur connecté dans chaque classe - Envoi des retards et des absences par sms aux parents ➤ Mise en place d'un système de sanctions immédiate pour les retards. 	<p>Educateur par niveau d'études</p> <p>Educateur /Proviseur</p> <p>Professeur / Educateurs /Proviseur</p>	<p>Analyse du taux d'absentéisme.</p>
--	--	---	---------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Séances d'information organisées par le CPMS ✓ Rayon de documentation et d'ouvrages à la bibliothèque 	<p>CPMS</p> <p>Educatrice responsable de la bibliothèque</p>	
<p>9. Aider l'élève à réguler son comportement social (et donc cognitif).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Engagement moral : engagement de l'élève en présence des parents à réaliser des actions de régulation de son comportement. ✓ Chacun éducateur a dans son horaire des heures dédiées à la prévention de la violence : travail en réseau avec le proviseur, les parents et les acteurs extérieurs / pratique de l'écoute active. ✓ Mise en place d'un système de parrainage des élèves d'une classe soit par des pairs, soit par des professeurs, qui coachent un petit groupe d'élèves, en collaboration avec le titulaire. ✓ Collaboration avec le CPMS ✓ Collaboration avec des personnes-ressources extérieures : ligue d'impro, GRIS, ... ➤ Participation à un projet de prévention du harcèlement et de l'aménagement de la 	<p>Décision du conseil de classe /rédigé par le Proviseur avec l'élève /signature et remarques des professeurs à chaque heure de cours</p> <p>Educateur de niveau</p> <p>Professeurs /Educateurs / Proviseur</p> <p>Organisation par M. le Proviseur ou par les professeurs</p>	<p>Taux d'exclusion temporaire et définitive.</p> <p>Taux de réussite.</p> <p>Enquête de satisfaction auprès des professeurs</p>

	<p>cour de récréation (Université de Mons).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence d'un personne ressource au sein de l'établissement : rôle d'un psychologue ou d'un médiateur 		
<p>10. Eveiller l'élève au plaisir de se surpasser</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participer aux concours : Olympiades de mathématiques, de biologie, de physique et de chimies, EXPOsciences, concours de latin, concours d'écriture et de lecture, ... ✓ Participation à un spectacle choral annuel ✓ Participation à des activités théâtrales ➤ Développer les jeux de stratégie et les jeux coopératifs ➤ Ateliers de jeu d'échecs 	<p>Professeurs</p> <p>Partenaires extérieurs : commune de Koekelberg, théâtre, ...</p> <p>Educatrice responsable de la bibliothèque</p> <p>Professeurs de mathématiques</p>	<p>Analyse du taux de participation des élèves aux challenges</p>
<p>11. Collaborer avec les parents à la réussite de la scolarité de leur enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les parents sont informés de l'élaboration, de l'ajustement et de la progression du PIA concernant leur enfant. Lors de cette prise de connaissance, les parents peuvent ajouter toute suggestion praticable qui pourrait enrichir la démarche. ✓ Site internet : régulièrement alimenté, il est un véritable relais entre les parents et 	<p>Proviseur</p> <p>Direction et professeur coordinateur</p>	<p>Taux de présence des parents aux réunions.</p>

	<p>l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Ecole en ligne : développement d'une plateforme numérique permettant aux parents d'avoir accès au bulletin de leur enfant. ✓ Réunion des parents : organisées 4 fois par an . Une première réunion est organisée en début d'année pour informer les parents sur les enjeux et le projet d'établissement. Les autres réunions ont lieu après la remise des bulletins. ✓ Rencontre avec la direction : sur simple rendez-vous ✓ Association des parents : collaboration avec l'association ➤ "Ecole des parents " : organisation de courtes conférences en début de soirée en collaboration avec l'association des parents sur des thèmes permettant d'expliquer aux parents des points importants du partenariat pédagogique. 	<p>Direction</p> <p>Tous les professeurs et la direction</p> <p>Préfète des Etudes /Proviseur</p> <p>Personne ressource : un professeur/ proviseur /préfète/ intervenant extérieur</p>	
--	---	--	--

<p>12. Travailler en coordination pour mieux placer l'élève au centre des apprentissages / Renforcer la concertation entre les professeurs d'une même classe pour faire émerger des projets interdisciplinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Demander l'aide des conseillers pédagogiques en cas de fort taux d'échec dans une classe, que ce soit pour une discipline donnée ou pour plusieurs. ✓ Mise en place d'activités pédagogiques interdisciplinaires faisant suite à une sortie pédagogique ➤ Organisation de réunions en dehors des conseils de classe entre les professeurs, les éducateurs, les acteurs externes afin de mieux coordonner les actions. 	<p>Professeurs / direction</p> <p>Professeurs</p> <p>Professeurs</p>	<p>Analyse du taux de réussite.</p>
--	--	---	-------------------------------------